



À Tolbiac-Chevaleret, les immeubles enjambreront les voies ferrées

À Paris Rive Gauche, les constructions se font en partie au-dessus des voies ferrées. Pour les franchir, la construction d'une dalle est souvent nécessaire. Face à la BnF, c'est une solution d'immeuble-pont, très innovante, qui a été choisie.

Le long de l'avenue de France, face à la BnF, c'est une nouvelle technique de construction qu'inaugure le nouvel immeuble de bureaux en cours de construction. Alors que les précédents immeubles bâtis au-dessus des voies ferrées, l'étaient sur une dalle de couverture, celui-ci fait une enjambée de 58 mètres au-dessus du réseau ferroviaire. Il s'agit donc d'un immeuble pont, une particularité qui répond au contexte technique du secteur. Pour respecter les contraintes liées aux voies ferrées, le bâtiment repose sur uniquement deux files d'appuis, murs en béton, sur lesquels viennent reposer six points d'appuis, (deux côté avenue de France, quatre côté promenade plantée et aucun entre les deux).

Une technique très innovante

La construction d'une dalle pouvant supporter l'intégralité du programme, aurait supposé d'installer le rez-de-chaussée de l'immeuble au-dessus du niveau de l'avenue de France. « Cela aurait posé des difficultés en termes d'accessibilité du programme », explique Kewin Marcillaud, chef de secteur à la SEMAPA. Pour

répondre à ce contexte, l'architecte et ingénieur du projet, Marc Mimram, avec Icade Promotion, a donc imaginé des éléments de franchissement : des grandes poutres ponts entrecroisées, et des éléments portés et suspendus à ces ponts. L'ensemble de ces éléments sera habité. Une solution qui permet de dégager des espaces variés et lumineux. Mais leur ingéniosité ne s'arrête pas là. Afin de limiter les travaux en interface avec les voies ferrées, donc de nuit, le chantier, qui s'achevera en 2019, a débuté par la

mise en place d'une structure temporaire au-dessus des voies ferrées – celle que l'on aperçoit en bleu depuis l'avenue de France – dont les éléments ont été construits depuis les espaces publics alentours. Ces astuces pourront sans doute inspirer les concepteurs des projets des autres îlots du secteur qui eux aussi devront trouver un moyen d'enjambrer la faille que représentent les voies ferrées, avec un nombre d'appuis limité et à la localisation contrainte.

Une consultation fait appel à l'innovation

En mai dernier, la SEMAPA a lancé une consultation pour la réalisation du bâtiment de l'îlot T5B, situé entre la rive sud de l'avenue de France et le prolongement de la promenade plantée, au-dessus des voies ferrées, face à la rue Raymond Aron. Celui-ci sera destiné à un usage d'hôtellerie, au sens large du terme. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'innovation, inspirée de celle menée par la Ville de Paris dans le cadre de son appel à projets urbains Réinventer Paris. Outre, la réponse au contexte technique lié au franchissement des voies, les équipes intéressées, qui avaient jusqu'au 17 juin pour faire acte de candidature, seront jugées avant tout sur les dimensions d'innovation et environnementales de leur projet. Le lauréat sera désigné au printemps 2017.